

# REGLEMENT TRIATHLON DE CHOLET

*Base de Loisirs de l'étang des Noues*

**DIMANCHE 16 JUIN 2019**

*Organisé par CHOLET TRIATHLON*

## LES HORAIRES

	<b>Animathlons</b>	<b>Triathlon XS Individuel et équipes</b>	<b>Triathlon S</b>
Retrait des dossards	8H30 - 9H	09H30-10H30	13H30 - 14H30
Ouverture du parc à vélo	9H	10H00	14H
Briefing	9H15	10H45	14H45
Départ	9H30	11H individuel femme 11H05 individuel homme 11H10 équipe	15H Femme 15H05 Homme
Arrêt des chronomètres		12H30	17H
Heure de fin de surveillance du parc		13H	17H30
Résultats, remise des prix	10H30	13H	17H30

## LES DISTANCES TRIATHLONS

	<b>Natation</b>	<b>Cyclisme</b>	<b>Course à pied</b>
Triathlon XS	250m	10km	2.5km

Triathlon S	750m	20km	5km
-------------	------	------	-----

## **LES DISTANCES ANIMATHLONS**

	<b>Course à pied</b>	<b>Cyclisme</b>	<b>Course à pied</b>
POUSSIN (7-8 ans)	250 m	1 km	250 m
PUPILLE (9-10 ans)	500 m	2 km	500 m
BENJAMIN (11-13 ans)	750 m	5 km	750 m

## **LES TARIFS**

	<b>Inscription Animathlons</b>	<b>Inscription Triathlon XS</b>	<b>Inscription Triathlon S</b>
Licencié FFTRI	2,00 €	16€	22€
Non -licencié FFTRI	2,00 €	18€	27€
Équipe avec 3 licenciés fftri		18€	
Equipe avec 2		20	
Equipe avec 1		22	
Équipe non-licenciée		24€	

## **LES PRIMES**

	<b>Classement Féminin</b>	<b>Classement Masculin</b>
1er épreuve S	60 euros	60 euros
2ème épreuve S	50 euros	50 euros

3ème épreuve S	40 euros	40 euros
----------------	----------	----------

## **LES PODIUMS TRIATHLONS**

	<b>Classement Féminin</b>	<b>Classement Masculin</b>	<b>Classement Mixte</b>
Scratch	Les 3 premières places	Les 3 premières places	
Equipes	Première équipe	Première équipe	Première équipe
Minime	Première	Premier	
Cadet	Première	Premier	
Junior	Première	Premier	
Sénior	Première	Premier	
Vétérans	Première	Premier	

## **REGLEMENT**

### **REGLES GENERALES :**

- L'ensemble des courses est soumis au règlement de la Fédération Française de Triathlon. L'ensemble du règlement est disponible sur : [www.fftri.com](http://www.fftri.com)
- Le concurrent doit connaître et suivre la Réglementation Fédérale, respecter les règles de circulation du code de la route ainsi que les instructions des officiels.
- En cas d'annulation des épreuves pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation, les droits d'inscription restent acquis. Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours, les distances si les circonstances exceptionnelles les y obligent.
- Respect des arbitres (leurs décisions sont sans appel).
- L'organisation utilise des puces pour le chronométrage. Un concurrent n'empruntant pas le sas de chronométrage ne pourra pas être classé. Toute puce non récupérée sera facturée 20 €.
- Port du casque obligatoire et drafting autorisé sur la partie vélo. Le dossard est épinglé dans le dos du maillot pour la partie vélo et à l'avant du maillot pour la partie pédestre. La ceinture porte dossard est autorisée avec 3 points d'attache.
- Le concurrent ne peut pas utiliser des radios, téléphones portable, lecteurs MP3, baladeurs ou tout autre écouteur, cela est interdit durant toute la compétition.
- Il prendra toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue sous peine de disqualification.
- Toute aide physique ou matérielle, depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée du concurrent est interdite et disqualifiante.

- Très important pour les concurrents et les spectateurs. L'accès au site ne sera pas possible pendant les courses. Les routes d'accès ne seront réservées qu'à la compétition. A vous de voir suivant les horaires d'arriver avant.
- Aucun sac ne sera autorisé à l'intérieur du parc à vélo. Un sas à sac sera prévu proche du parc à vélo MAIS SANS SURVEILLANCE. L'organisateur ne sera pas responsable en cas de perte ou de vol.

#### INSCRIPTIONS :

- Inscription sur le site internet : <http://www.espace-competition.com/v2/>. Avant le 14 juin 2019.
- Chaque concurrent devra présenter sa licence ou certificat médical (avec non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition daté de moins de 12 mois) et pièce d'identité, (Contact mail cholet.triathlon@free.fr et sur notre site internet : <http://triathlon.cholet.free.fr/>)
- Les dossards de plusieurs concurrents d'un même club peuvent être retirés par un membre du club sur présentation de la carte d'identité et la licence fédérale de chaque concurrent concerné.
- Toutes nos épreuves sont limitées à 200 participants. Nous vous encourageons à vous inscrire le plus tôt possible. Toute inscription prise après la fermeture du site sera majorée de 3€. En cas de non-participation à l'épreuve, les triathlètes ne pourront prétendre à un éventuel remboursement seulement sur présentation d'un certificat médical.
- Une liste des inscrits sera consultable sur le site d'Espace Compétition.

#### BRIEFING :

- Tous les concurrents sont tenus de chercher les informations sur l'exposé de course. Aucune réclamation ne sera admise pour la méconnaissance d'une particularité expliquée.

#### ÉPREUVES ANIMATHLONS (épreuve VTT) :

- La course est ouverte à tous non licenciés comme licenciés :  
     POUSSIN de 7 à 8 ans (2011-2012). Distances CAP 250 m X2 et 1 km de vélo  
     PUPILLE de 9 à 10 ans (2009-2010). Distances CAP 500 m X2 et 2 km de vélo  
     BENJAMIN de 11 à 13 ans (2006-2008). Distances CAP 750 m X2 et 5 km de vélo

#### ÉPREUVE XS :

- La course est ouverte à tous non licenciés comme licenciés, à partir de 14 ans. L'épreuve n'est pas dotée financièrement. Distance : 250m, 10 kms et 2,5 kms (+ une boucle de pénalité éventuelle en course à pied : règle du carton noir).
- Possibilité de réaliser la course en relais (2 à 3 concurrents par équipes).

#### ÉPREUVE S :

- La course est ouverte à tous non licenciés comme licenciés, à partir de 16 ans. L'épreuve est dotée de primes pour les 3 premières féminines et les 3 premiers masculins. Distance : 750m, 20 km et 5 km (+ une boucle de pénalité éventuelle en course à pied : règle du carton noir).

ASSURANCES RESPONSABILITÉ :

- Tous les concurrents et l'organisation sont couverts en responsabilité civile par les assurances de la FFTRI. Tous les concurrents certifient avoir été informés de l'intérêt à souscrire une assurance individuelle accident lors de la signature de leur licence FFTRI 2019.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité : en cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route, en cas de défaillance consécutive à un mauvais état de santé, en cas de non-respect des consignes de sécurité, en cas de perte, de vol, de dégradation du matériel. Chaque concurrent s'engage à ne chercher en aucun cas, dans le présent et l'avenir, la responsabilité des organisateurs en cas de perte, vols, dégradation de matériel ou suite à un accident durant l'épreuve voire une maladie relative à celle-ci.

**Je, soussigné(e) ....., certifie avoir pris connaissance de la Réglementation Générale de la Fédération Française de Triathlon 2019 et du règlement du Triathlon de CHOLET, et m'engage à l'appliquer au cours de cette épreuve. J'autorise par ailleurs les organisateurs à utiliser les images prises lors du Triathlon de CHOLET 2019 ainsi que mon adresse mail, pour toute communication liée à l'événement. Je m'engage également à ne chercher dans le présent et dans l'avenir la responsabilité des organisateurs en cas d'accident ou de maladie relative à cette épreuve.**

**Date :**

**Signature :**

**Autorisation parentale pour les mineurs. A fournir le jour des épreuves. (Obligatoire)**

Je soussigné(e)....., père/mère/tuteur  
légal autorise.....à participer au triathlon de CHOLET le 16/06/2019.

Date :

Signature :